

Série N° 06 : L'entreprise industrielle

Au début du mois de mai 2018, l'entreprise industrielle « Amraoui » possède un stock de 80 Kg de matières premières (MP) évaluées à 256 000 DA, son stock de produits finis (PF) est nul.

Durant le même mois l'entreprise a effectué les opérations suivantes :

03/05: Achat d'un lot de 200Kg de MP au prix d'achat de 3 300 DA le Kg. Des frais de transport de 2000 DA ont été réglés en espèces (CB N°101, BE N°50, BC N°014, Facture N° A/245, Note de transport N°023).

05/05 : Réception de la facture et de la note des charges suivantes:

- Electricité et gaz : 2 540 DA (Facture N°45)
- Honoraires d'un expert comptable: 6 620 DA (Note N°0012).

10/05: Sortie pour transformation de 140 Kg de MP (BS N° 581).

13/05 : Virement bancaire d'une avance de 680 000 DA pour commander un véhicule utilitaire évalué à 990 000DA chez le concessionnaire KIA (Virement N°013).

16/05 : Entrée en stock de 25 unités de PF avec une consommation de 85% des MP sorties le 10/05 pour transformation et 2 750 DA de frais de fabrication. Ainsi que des déchets et rebuts ayant consommé le reste des MP sorties le 10/05 avec 2 250 DA de frais de fabrication (BE PF/555 , BE DR/33).

17/05 : Réception de la commande du 13/05, le reste à payer a été réglé par chèque bancaire (CB N°946, Facture N° 558).

24/05: Vente par chèque de 15 unités de PF avec une marge bénéficiaire de 20% ; le transport est effectué par les propres moyens de l'entreprise facturé au client à 6 000 DA. (Facture N°124, BS N° 750, CB N°428).

26/05 : Vente à crédit au client « Youcef » la totalité des déchets et rebus avec une marge bénéficiaire de 10%, (Facture N°423 BS N° DR 133).

27/05 : Réception d'une avance de 1 580 DA du client « Outmani » dans le cadre d'une vente à titre exceptionnel de la moitié du stock disponible des MP. (CB N°36).

28/05 : Règlement de la facture et la note des charges constatées le 05/05. (BC N°15 et 16).

30/05 : Envoi de la facture et la MP pour le client « Outmani », la marge appliquée est de 5%, le paiement du reliquat se fera dans un mois. (Facture N°29, BS N°582).

T.A.F :

1- Enregistrer au journal les opérations effectuées par l'entreprise pendant le mois de Mai 2018. L'entreprise applique le procédé FIFO (First In, First Out) pour évaluer les sorties de stocks des MP.

2- Quel est l'impact sur le coût de production des PF fabriqués le 16/05 si l'entreprise applique le procédé CMUP (Coût Moyen Unitaire Pondéré) ?